

■ innovation

Une idée simple pour combattre les infections nosocomiales

Série 14 de 19

Créer l'avenir maintenant

Dans cette série, nous expliquons comment la technologie peut améliorer l'efficacité des organisations, privées ou publiques. Des cas inspirants que nous vous invitons à commenter sur lesaffaires.com/creerlavenir.

PAR DOMINIQUE FROMENT

Éric Tanguay avait sa petite idée pour réduire les infections contractées à l'hôpital, ces maladies nosocomiales qui touchent de 90 000 à 99 000 patients chaque année au Québec. Une idée à l'origine de Hygie.

Quatre ans après la création de l'entreprise, 85% des centres hospitaliers et des centres d'hébergement du Québec ont adopté son système. Et depuis quatre mois, 500 pharmacies du Québec distribuent ses produits.

Essentiellement, les infections nosocomiales (causées par les bactéries *C. difficile*, *E. coli*, etc.) dans les hôpitaux sont causées par les selles des patients. Le préposé aux bénéficiaires retire le bassin hygiénique sous le patient et va le vider dans la toilette. Ce transport sur quelques mètres de millions de bactéries dans un contenant ouvert, par des employés qui font vite parce qu'ils sont débordés, n'est pas optimal sur le plan de la salubrité. En plus, en vidant le contenu dans la cuvette, le préposé laissera peut-être échapper des microgouttelettes sur le siège... Un seul patient peut en infecter plusieurs autres.

Le préposé rince ensuite le bassin, avec les risques d'éclaboussures que cela implique.



Éric Tanguay, d'Hygie, espère trouver un partenaire aux États-Unis d'ici l'an prochain. PHOTO: GILLES DELISLE

Il y a de fortes probabilités qu'une fois rincé, le bassin contienne encore des bactéries. Et ce bassin servira tôt ou tard à d'autres patients... Quand le préposé actionne la chasse d'eau, le tourbillon dans la cuvette peut propulser des microgouttelettes dans un rayon d'un mètre. Il y a donc des risques que le préposé en ait sur lui. Comme il entrera en contact avec d'autres patients affaiblis par la maladie, on voit tout de suite les risques de propagation que comporte cette méthode « ancestrale ».

« Je me suis dit que la meilleure façon de limiter la propagation des bactéries était de garder les selles près du lit du patient », explique M. Tanguay, 44 ans, qui a travaillé pendant 20 ans dans le domaine médical.

Son idée est aussi simple que de mettre un sac de plastique dans la poubelle de la

cuisine pour ne pas devoir la laver chaque fois. Avec Hygie, il s'agit de recouvrir le bassin d'un sac de plastique, d'y placer une feuille absorbante antiodeurs, de refermer hermétiquement le sac et de le déposer dans la poubelle près du lit du patient. Ce qui réduit au minimum la manipulation des selles et les risques de propagation des bactéries. Le sac, qui se biodégrade au contact de l'oxygène (oxobiodégradable), se retrouve dans les sites d'enfouissement, ce qui n'est pas pire que des selles contaminées jetées dans les toilettes. Pas étonnant que 85% des centres hospitaliers et des CHSLD au Québec et 500 établissements au Canada aient adopté la méthode d'Hygie.

D'ici à 2013, il espère avoir trouvé un partenaire aux États-Unis. ■

PROFIL

Siège social: Brossard

Spécialité: Gestion des liquides biologiques

Employés: 17

Date de fondation: 2006

Chiffre d'affaires: De 2 à 10 millions de dollars (il double chaque année)

Propriétaires: Éric Tanguay (50%) et LOC International (50%), de Longueuil (détenue majoritairement par Richard Tanguay, frère d'Éric)

Un marché gigantesque

L'entreprise vend un bassin, un haricot et un urinoir fonctionnant sur le même principe. Ils sont brevetés dans 38 pays.

Après les centres hospitaliers et les résidences pour personnes âgées, Éric Tanguay a décidé d'attaquer le marché grand public. Ses six articles ont fait fureur auprès des détaillants: Walmart, les pharmacies Jean Coutu, Brunet, Uniprix, Familiprix, etc. L'entrepreneur a recruté 500 pharmacies au Québec en quatre mois!

Pour le marché de détail, on ne parle pas d'infections nosocomiales évidemment, mais du haricot pour les enfants qui vomissent dans l'auto, du bassin pour les adultes qui font du bateau ou du camping et pour les personnes à la maison en perte d'autonomie, du petit appareil qui évite aux femmes d'avoir à s'asseoir sur les dégoûtantes toilettes chimiques dans les festivals, etc. « Des idées, j'en ai des centaines, mais ma stratégie est d'abord d'établir la notoriété de la marque avant qu'un concurrent ne m'imitte », explique M. Tanguay, qui déposera deux autres demandes de brevets d'ici le printemps. D.F.

Visionnez toutes les vidéos de cette série sur lesaffaires.com



Visitez lesaffaires.com/creerlavenir